

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du 26 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de Corbonod dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à 19h00 le jeudi 26 septembre 2024.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 septembre 2024

Maire : Monsieur Patrick CHAPEL, Maire de CORBONOD

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil à 19h00

Présents (13) : Patrick CHAPEL, Jean-Louis GENY, Sandrine TASSET, Alexandre BRUNET, Elisabeth TRAVAIL, Laurence VILETTE, Christelle NOYES, Christelle GEORGES, Hélène GUILLARD, Régis MOLLEX, Marie MACHEREY, Damien GUICHON, Sébastien MOLLEX.

Absents (2) : Laurent BERNARD et Gérard TOCCANIER

Secrétaire de séance : Sandrine TASSET

ORDRE DU JOUR :

1. Intervention de M. Damien Moretti, technicien forestier de l'ONF, concernant l'aménagement de la forêt communale
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 août 2024
3. Acquisition d'un camion benne
4. Travaux de voirie rue de la poste et chemin de la Versière
5. Renouvellement de la convention pour l'entretien du périmètre immédiat de la source d'eau potable de Gigneux
6. Présentation du rapport d'activité 2023 de la Société Publique Locale Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain
7. Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de falaises à Charbonnière
8. Reprise de concessions non renouvelées dans le cimetière communal et installation de cavurnes
9. Questions diverses.

LISTE DES DELIBERATIONS :

N° délibération	Objet	Vote
2024-036	Acquisition d'un nouveau véhicule, un camion benne	Approuvé à l'unanimité
2024-037	Réalisation de travaux de voirie rue de la poste et chemin de la Versière	Approuvé à l'unanimité
2024-038	Renouvellement du contrat d'entretien du périmètre de protection immédiat de la source d'eau potable de Gigneux	Approuvé à l'unanimité
2024-039	Rapport annuel de l' élu mandataire au sein de la SPL ALEC AIN – Exercice 2023	Approuvé à l'unanimité
2024-040	Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de falaises à Charbonnière	Approuvé à l'unanimité
2024-041	Reprise de concessions dans le cimetière communal et installation de cavurnes	Approuvé à l'unanimité

Intervention de M. Damien MORETTI, technicien ONF

Présentation d'une modification éventuelle de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts afin de faire évoluer le classement de parcelles forestières en libre évolution pour la durée de l'aménagement en cours. L'objectif étant de créer un réseau de parcelles en libre évolution qui permettrait une meilleure résilience de l'écosystème forestier au titre de la préservation du patrimoine biologique.

Après avoir entendu l'exposé de M. MORETTI, il est décidé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal pour décision.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente du 22 août 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 août 2024.

2024-036 – Acquisition d'un nouveau véhicule, camion benne

Comme évoqué lors de la dernière séance du Conseil Municipal, le rapport du contrôle technique du camion benne IVECO du 8 août 2024 est défavorable en raison de défaillances majeures. Compte-tenu de l'ancienneté du véhicule (21 ans) et du kilométrage (171 000 km), il a été décidé de le remplacer plutôt que de le faire réparer. Trois fournisseurs ont été contactés. C'est la proposition du garage SERMA concernant un camion neuf de marque IVECO qui est la plus intéressante. Le véhicule est proposé au prix de 41 500 € HT, reprise de l'ancien camion déduite (3 000 €).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** l'acquisition d'un camion benne neuf au prix de 41 500 € HT, reprise de l'ancien camion déduite (3 000 € HT),
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents utiles à l'application de cette décision.

2024-037 – Travaux de voirie (Rue de la poste, Chemin de la Versière)

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur les travaux de voirie à effectuer :

- Rue de la poste, les travaux consistent en la reprise des eaux pluviales au niveau de l'école pour un montant de 2 922,30 € HT,
- Chemin de la Versière, les travaux consistent en la réfection de la chaussée en bicouche sur environ 200 m², pour un montant de 5 788,50 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux suscités,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous documents utiles à l'application de cette décision.

2024-038 – Renouvellement de la convention d'entretien du périmètre de protection immédiat de la source d'eau potable de Gignez

Monsieur Le Maire rappelle qu'une convention a été passée le 18 octobre 2018 entre les mairies de Corbonod et de Seyssel (Ain), et leur délégataire respectif à savoir, les sociétés Véolia et Aqualter, pour l'entretien du périmètre de protection immédiat de la source d'eau potable de Gignez. Cette convention définit les conditions de réalisation des travaux d'entretien des ouvrages. Cette convention étant échue depuis le 31 mai 2022, date de fin du contrat de délégation de service public entre la Commune de Corbonod et la société Véolia, il convient de la renouveler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le renouvellement de cette convention pour une durée à définir avec les parties concernées,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer cette convention.

2024-039 – Rapport annuel de l'élu mandataire de la Commune au sein de la SPL ALEC AIN – Exercice 2023 -

Conformément à l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales, les représentants d'une collectivité dans une entreprise publique locale doivent produire un rapport annuel auprès de leur assemblée délibérante.

L'élu mandataire, M. Patrick CHAPEL, présente le rapport concernant l'exercice 2023.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport.

2024-040 – Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de falaises à Charbonnière -

Dans le cadre des travaux de sécurisation de falaises à réaliser au hameau de Charbonnière, Monsieur Jean-Louis GENY, maire-adjoint, présente le contrat de maîtrise d'œuvre à passer avec le bureau d'études « Pyrite Ingénierie ». Le montant des honoraires s'élève à 13 320 € TTC.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau « Pyrite Ingénierie » d'un montant de 13 320 € TTC,
- **AUTORISE** le Maire à le signer, ainsi que toutes pièces nécessaires à l'application de la présente décision.

2024-041 – Reprise de concessions dans le cimetière communal et installation de cavurnes -

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions de certains concessionnaires ou de leurs successeurs d'abandonner leur concession dans le cimetière arrivée à échéance au profit de la Commune.

Monsieur Le Maire informe que le coût de la reprise par la Commune de ces concessions s'élève à 11 540 € HT.

Par ailleurs, il est envisagé l'installation de 6 cavurnes dont le coût s'élève à 5 680 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la reprise des concessions de cimetière listées ci-après pour un montant de 11 540 € HT,
- **APPROUVE** l'installation de 6 cavurnes pour un montant de 5 680 € HT.

Liste des concessions de cimetière à reprendre					
N° concession	Emplacement	Durée	Date début	Date fin	Concessionnaire(s)
360	B007	30	10/11/1988	10/11/2018	Joannes MARTIN
217	B015	30	01/01/1967	01/01/1997	André WAVRIN
223	B017	30	11/03/1968	11/03/1998	Albert RENVER
388	D034	30	26/09/1968	26/09/1998	DELAVEST
234	D036	50	13/04/1970	13/04/2020	Marie BURDET
232	D039	50	20/02/1970	20/02/2020	Paul MOLLEX

226	D053	50	30/08/1968	30/08/2018	Yves BLANCHET
267	E013	30	12/08/1975	12/08/2005	Emile GOUX
325	E021	30	05/01/1983	05/01/2013	Louis SAGE
328	E023	30	23/08/1983	23/08/2013	GAUDIN Roger
339	E039	30	30/01/1985	30/01/2015	Aimée MOREL-CHEVILLET
335	E040	30	06/09/1984	06/09/2014	Maurice ASTIER

Questions diverses

Monsieur Le Maire propose un tour de table :

Vidéoprotection :

Christelle GEORGES demande si le projet de vidéoprotection a avancé.

Monsieur le Maire répond que c'est en effet un dossier à relancer.

L'assemblée suggère que le sujet soit abordé en commission ou au sein du conseil municipal avant de relancer le dossier auprès des instances extérieures.

Eclairage public à Fontaine :

Marie MACHEREY signale un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public du hameau de Fontaine.

Ce problème sera signalé au SIEA pour réparation.

Conseil Municipal des Jeunes :

Sandrine TASSET informe que 9 élèves sur 15 de la classe de CM1 ont présenté leur candidature pour les élections au sein du CMJ qui auront lieu le 27/09/2024.

Sandrine TASSET annonce que le CMJ a initié une collecte des déchets qui aura lieu au centre du village le samedi 12 octobre 2024 après-midi.

Camion de pompiers :

Monsieur Le Maire informe que la rétrocession du camion de pompiers à la Commune sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Séance levée à 20 h 45.

La secrétaire de séance



Le Maire
Patrick CHAPEL

